

engagement #3

Nos communes s'inscrivent dans un paysage d'exception, en harmonie avec la nature et notre héritage architectural.

FAIRE VIVRE NOS PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS

Faire vivre ce joyau basque et gascon est indispensable.

Les terres naturelles, agricoles et forestières seront préservées. Les villes seront végétalisées et leur patrimoine architectural valorisé.

Nous prendrons soin de faire vivre notre patrimoine et de l'adapter aux évolutions des besoins et des modes de vie des habitants, pour en transmettre la richesse aux générations futures.

OBJECTIF : **50%** DE RÉDUCTION

de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

7

PRÉSERVER NOS TERRES ET NOTRE CADRE DE VIE

- ▶ **Restituer** aux milieux naturels, agricoles et forestiers des zones jusqu'ici affectées à l'urbanisation et diviser par deux notre consommation d'espace.
- ▶ **Protéger** notre patrimoine naturel (espaces naturels remarquables, espaces boisés classés, réservoirs de biodiversité et corridors biologiques...) et favoriser la restauration des milieux dégradés.
- ▶ **Protéger** et favoriser l'agriculture urbaine dans une optique d'alimentation, de santé et d'environnement.
- ▶ **Dédier** des espaces aux activités sportives et de loisirs.
- ▶ **Assurer** la viabilité des grands arbres et en planter de nouveaux, sur le domaine public comme sur les terrains privés.

À ANGLET

Le Parc du Maharin, un poumon vert en lieu et place d'un projet immobilier

La réhabilitation de la plaine du Maharin, en 2016, a permis de lui rendre son statut d'espace vert et de collecteur d'eaux pour en faire un lieu de promenade couru. Un bel exemple de sanctuarisation alors que la zone voyait se dessiner un projet immobilier inadapté qui menaçait la biodiversité naturelle de cet espace.

© CAPB / Fred de Bailliencourt

